



MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DU COBARIC

FAITS SAILLANTS DE CONSULTATION – CONSTRUIRE SA VISION DE MOBILISATION À LA CONCERTATION

Date : 20 avril 2023

Heure : de 20 h à 21 h

Lieu : 675, route Cameron, bureau 100, Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7

PARTICIPANTS PRÉSENTS :

- ▶ Pauline Marquer, coordonnatrice des mandats et du plan directeur de l'eau, COBARIC
- ▶ Véronique Brochu, directrice générale COBARIC
- ▶ Robert Mercier, président
Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant (APLM)
- ▶ Chantal Bouchard, administratrice
Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- ▶ Pierre Dumas, président
Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles (APEL3M)
- ▶ Jenny Lehoux, Vice-présidente et secrétaire-trésorière du syndicat de l'UPA de La Nouvelle-Beauce
Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches
- ▶ Danièle Provencher, mairesse d'Audet
MRC du Granit
- ▶ Denis Dion, maire de Saint-Narcisse-de-Beaurivage
COBARIC, MRC de Lotbinière
- ▶ Olivier Dumais, maire de Saint-Lambert-de-Lauzon
MRC de la Nouvelle-Beauce
- ▶ Annie Goudreau, agronome, conseillère en agroenvironnement
MAPAQ
- ▶ Serge Côté, conseiller municipal
Ville de Lévis
Jonathan Lasnier, directeur de l'évaluation et du développement
Groupement forestier Chaudière



- ▶ Daniel Samson, président du syndicat
UPA Lotbinière-Sud
 - ▶ Gilles Paquet, directeur général
Société Beauceronne de Gestion Faunique inc. (ZEC Jaro)
 - ▶ Luc Proulx, président
COBARIC
-

COMPTE-RENDU

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

La mobilisation est essentielle à tout exercice de planification comme celui du Plan directeur de l'eau (PDE) (2024-2034). Afin de favoriser une plus grande implication des différents acteurs de l'eau en lien avec ce processus, chaque organisme de bassins versants (OBV) gagne à développer une stratégie de mobilisation.

À cet effet, l'article 4 a) v) des conventions d'aide financière 2021-2024 liant les OBV et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) prévoit la production des éléments d'une stratégie de mobilisation à transmettre au plus tard le 1^{er} décembre 2023.

Plus particulièrement, le volet 2 de cette stratégie vise à cibler avec les représentants une vision. Dans ce contexte, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) a organisé une rencontre exceptionnelle de ses administrateurs le 16 mars dernier afin de coconstruire avec eux une vision à la mobilisation portant sur les mécanismes de participation à la table de concertation.

À la suite de cette rencontre, l'équipe du COBARIC a travaillé à l'interne afin de traduire la volonté des acteurs dans le but de proposer différents libellés de vision à la table de concertation.

RENCONTRES ET PROPOSITIONS

Le COBARIC a d'abord rappelé aux représentants présents les objectifs visés de la mobilisation ainsi que le contexte dans lequel elle s'inscrit.

Par la suite, le COBARIC a présenté aux participants présents différents exemples de vision à la mobilisation, provenant d'autres OBV ou organisations communautaires.

Dans le cadre du précédent exercice, différents mots clés sont ressortis des échanges entre les acteurs et ont été présentés aux représentants. Ces mots clés ont servi de « base » à la construction de deux visions de mobilisation présentées aux acteurs.



DEUX PROPOSITIONS DE VISION

Tous ensemble pour un bassin versant en santé

- 1) La Table de concertation est un lieu d'échanges où les savoirs, les besoins, et les expertises sont partagés dans le respect. Ses représentants s'unissent autour de valeurs communes et agissent pour faire connaître les enjeux de l'eau. Ils mobilisent les parties prenantes, les citoyens et les jeunes afin de mettre en œuvre des solutions collectives pour la santé du bassin versant de la rivière Chaudière.
- 2) La Table de concertation est un lieu d'échanges où les savoirs, les besoins, et les expertises sont partagés dans le respect. Ses représentants font connaître le COBARIC et les enjeux de l'eau. Unis autour de valeurs communes, ils mobilisent les acteurs, les citoyens et la future génération à la mise en œuvre de solutions collectives en vue de résoudre les problématiques du bassin versant de la rivière Chaudière.

Constats :

- ▶ À l'unanimité la proposition 2 a été retenue.
- ▶ Il a été décidé de garder le titre de la vision, tiré du premier exercice de consultation.
- ▶ Les acteurs ont exprimé leur besoin d'associer les générations futures aux visions proposées et de modifier plusieurs éléments dans l'intitulé de la seconde proposition, notamment en ajoutant la notion de « bien de tous ».
- ▶ Il a été également adopté de prendre une photographie des représentants lors de l'assemblée générale annuelle de juin prochain. Cette photographie viendra illustrer la vision de la mobilisation dans le livrable final qui sera déposé au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) au 1^{er} décembre 2023.



INTITULÉ DE LA VISION DE STRATÉGIE DE MOBILISATION À LA CONCERTATION RETENUE

Tous ensemble pour un bassin versant en santé

La Table de concertation est un lieu d'échanges où les savoirs, les besoins, et les expertises sont partagés dans le respect. Ses représentants font connaître le COBARIC et les enjeux de l'eau. Unis autour de valeurs communes, ils mobilisent les acteurs et les citoyens à la mise en œuvre de solutions collectives, pour la santé du bassin versant de la rivière Chaudière, et ce, pour le bien de tous et des générations futures.